ECO & FINANCES | QUOTIDIEN ÉCONOMIQUE DU TOGO

Sacré N° 1 de la Presse écrite par Togo Médias Awards

Marché automobile

Forte croissance des ventes en novembre 2023

P.6

Site web: www.ecoetfinances.com

Prix: 300F cfa

Journal des entrepreneurs

ECO & FINANCES

Quotidien Economique du Togo- REC N°0602/11/12/19/HAAC/0643/01/08/2022/HAAC

COP28

175 millions USD en faveur de l'Alliance pour l'infrastructure verte en Afrique

P.4

CFMI

Augustin Favereau impressionné par la motivation et l'implication des jeunes

P.2

DISTINCTION

Le Prof Benedict Oramah élu personnalité de l'année 2023 par Forbes Africa

Le président de la Banque africaine d'import-export (Afreximbank), le professeur Benedict Oramah, a reçu le prix de la personnalité de l'année 2023 du magazine FORBES AFRICA.

Page 3

CFMI

Augustin Favereau impressionné par la motivation et l'implication des jeunes

Une délégation de l'ambassade de France au Togo conduite par l'ambassadeur Augustin Favereau, a effectué ce 30 novembre 2023, une visite au Centre de Formation aux Métiers de l'Industrie (CFMI). Cette visite qui s'inscrit dans le cadre du partenariat entre l'Etat Togolais et l'Etat Français, à travers l'Agence Française de Développement (AFD) a permis au diplomate français et sa suite de voir de visu ce que vont les jeunes de ce centre de référence dans la sous-région.

Fruit de la coopération entre l'Etat Togolais et l'Etat Français, à travers l'Agence Française de Développement (AFD), le Centre de Formation aux Métiers de l'Industrie (CFMI) a ouvert ses portes en septembre 2015. Il offre des formations dans les domaines de la métallerie, de la soudure, l'électromécanique, de la Climatisation et froid industriel, de la mécanique industrielle et mécanique diesel.

Afin de voir de visu ce que font les pensionnaires de ce Centre, l'ambassadeur de France au Togo et sa délégation ont visité plusieurs ateliers où les jeunes étaient à l'œuvre, motivés et impliqués dans le travail.

« Nous avons visité CFMI, parce que CFMI, c'est le fruit d'une collaboration entre la France et le Togo. Puisque c'est l'Agence Française de Développement qui, il y a huit ans, s'est engagée avec des Togolais, des entreprises togolaises, l'Etat togolais pour construire ce centre de formation aux métiers de l'industrie. Et c'est fondamental, parce qu'il y a deux mots clés : Formation. Nous, dans notre travail avec les Togolais, nous sommes engagés pour la formation professionnelle et l'autre mot important, c'est Industrie. Le défi ici, c'est l'industrialisation et qui dit industrialisation, dit compétence industrielle. C'est la raison pour laquelle dans cet environnement on est à deux pas du port. Et donc Dieu sait si dans un port il y a un nombre de métiers industriels mais il faut former. Quand je vois la centaine d'étudiants ici qui font de formation dans des domaines aussi divers que la chaîne du froid, que la maintenance mécanique, que l'énergie solaire, je me dis qu'on va pouvoir réussir à former de nombreux professionnels de secteurs industriels porteurs au Togo. Ce que j'ai trouvé encourageant, c'est qu'ils ont tous un travail. Donc, ça montre que ça marche », a-t-il déclaré.

Il a réaffirmé l'engagement de son pays à continuer par

accompagner le centre par la construction de nouveaux bâtiments qui vont abriter les ateliers de deux secteurs d'avenir.

« Nous allons continuer. Il y a de nouveaux bâtiments qui sont en construction et qui vont porter sur deux secteurs aussi que nous considérons d'avenir pour l'économie et la croissance de l'emploi ici : L'eau et les énergies renouvelables. Deux secteurs sur lesquels là aussi, les Français avec d'autres sont très engagés. Dans quelques mois, il y aura de nouveaux ateliers avec de nouveaux équipements », a-t-il laissé entendre.

Le directeur général du CFMI, Jules Anani Gozo, a indiqué que cette visite a permis de mettre ensemble ceux qui ont fini au CFMI et qui sont déjà avec les entreprises.

« C'est ça le résultat. C'est-à-dire, tout processus de formation fini avec l'insertion professionnelle des jeunes et le taux d'insertion au CFMI est autour de 70%. Ce qui est très encourageant. Nous avons des perspectives. Aujourd'hui, nous sommes dans les filières photovoltaïques, eau et assainissement et vous voyez les efforts que le gouvernement, les bailleurs mènent dans ce cadre de partenariat pour que nous puissions arriver à soutenir notre économie. Donc, nous sommes là aujourd'hui, c'est tester, voir de visu ce que font ces jeunes. Et l'impression est bonne. C'est-à-dire les jeunes sont tellement motivés, impliqués et déjà, ils assurent des postes de commande dans certaines entreprises de la place. Et les entreprises qui sont nos partenaires de premier rang, sont également présentes. Ça témoigne déjà que cet investissement a un retour et a un impact sur notre économie », s'est-il réjoui.

Pour rappel, le Centre de Formation aux Métiers de l'Industrie (CFMI), est un centre d'excellence de formation professionnelle ayant un rayon sous-régional et international. Il possède une plate-forme technique et technologique de plus de 6000m2 répondant aux nouvelles normes internationales.

Depuis sa création, Le CFMI œuvre pour le renforcement

des compétences des salariés du secteur industriel à travers des Formations Continues (inter et intra entreprises) ; apporter aux entreprises et acteurs du secteur industriel un appui-conseil et un accompagnement à travers une analyse des besoins spécifiques à chaque organisation (ingénierie de formation – élaboration et mise en œuvre de plans de formation) ; la mise à disposition des entreprises d'une main d'œuvre qualifiée et directement opérationnelle issue des Formations Initiales proposées par le CFMI.

L'ensemble des modules de formation conçus sont effectués suivant une approche par compétence (APC) et sont animés par des Formateurs internes disposant de dix (10) à vingt-cinq (25) ans d'expériences en entreprises et formés tous á la pédagogie. Le CFMI adopte une approche axée sur l'identification réelle des besoins de chaque entreprise et une proposition de solutions ou réponses satisfaisantes.

Le CFMI s'engage à accompagner les diverses entreprises vers plus de compétitivité et s'appuie sur plusieurs compétences spécifiques.

Des partenariats sont noués chaque jour avec plusieurs institutions nationales, sous régionales et internationales en vue d'un transfert des pratiques et compétences idoines. Constamment dans une démarche d'amélioration continue, le CFMI s'active pour répondre au mieux à tous les besoins formulés par ses différents partenaires.

http://reperesdafrique.tg/

ECO & FINANCES
Quotidien Economique du Togo- REC N°0602/11/12/19/HAAC/0643/01/08/2022/HAAC
Journal d'informations, d'investigations économiques, financières et boursières
Email: ecofinances.Infos@gmail.com
REC N° 0643/01/08/2022/HAAC
Édité par l'Agence de Presse ECO & FINANCES
N° RCCM: TG-LFW-01-2022-B13-02054
Site web: www.ecoetfinances.com
Adresse: rue de l'énergie Agbalepedogan derriere l'ecole cour lumière
Tél: 00228 97 25 84 84 Lomé, Togo

Directeur de publication
Komlan KPATIDE
00228 90 05 05 08

Rédacteur en Chef
Bernard D. AFAWOUBO
00228 90 90 49 83

Rédacteurs
Keziah KPATIDE
Patience SALLAH
Yves ATCHANOUVI
Kodji GATOR JOE

Direction Commerciale
00228 97 25 84 84

Graphiste
Stan AZIATO
91 77 02 74

Imprimerie
ECO & FINANCES
Tirage: 3000

Distinction

Le Prof Benedict Oramah élu personnalité de l'année 2023 par Forbes Africa

Le président de la Banque africaine d'import-export (Afreximbank), le professeur Benedict Oramah, a reçu le prix de la personnalité de l'année 2023 du magazine FORBES AFRICA.

Bernard AFAWOUBO

Désormais le professeur Benedict Oramah, président d'Afreximbank, rejoint la liste prestigieuse de personnalités très performantes à travers la réception du prix de la personnalité de l'année 2023 du magazine Forbes Africa. C'était lors d'une cérémonie de remise de prix très fréquentée, qui comprenait également le dévoilement de la couverture de l'édition de décembre 2023/ janvier 2024 de Forbes Africa.

Selon les premiers responsables du magazine Forbes Africa, ce prix reconnait les réalisations remarquables de dirigeants africains contribuant au développement du continent.

A en croire Renuka Methil, rédactrice en chef de Forbes Africa, le professeur Benedict Oramah, est véritable panafricaniste, avec une carrière de trois décénnies à Afreximbank.

« Au cours de notre entretien de près d'une heure, le parcours exceptionnel du professeur Oramah, associé à son enthousiasme débridé, sa passion et sa contribution au développement économique de l'Afrique, a transparu » a-t-elle déclaré.

Et d'ajouter « Parmi les nombreuses initiatives menées sous sa direction visionnaire, Afreximbank a lancé le Système panafricain de paiement et de règlement (PAPSS), qui constituera un projet historique pour les paiements

transfrontaliers en monnaies locales africaines. Il est un preneur de risques résilient et il a très bien exprimé ce à quoi devrait et devrait ressembler une nouvelle Afrique unie ».

Les nominations pour la Personnalité de l'année FORBES AFRICA sont soumises par des membres des équipes éditoriales et de recherche du magazine, y compris des journalistes de ses bureaux à travers l'Afrique, et un gagnant est sélectionné après un examen à l'échelle africaine des principaux contributeurs du continent.

Le nom du professeur Oramah a été présélectionné et a été désigné à l'unanimité comme lauréat pour 2023.

Avec ce prix, le professeur Oramah rejoint une liste prestigieuse de personnalités très performantes qui avaient déjà reçu ce prix, notamment Sanusi Lamido Sanusi, ancien gouverneur de la Banque centrale du Nigeria ; Dr James Mwangi, PDG, Equity Group ; Dr Akinwumi Adesina, président de la Banque africaine de développement ; Aliko Dangote, PDG du groupe Dangote ; Mohammed Dewji, président du groupe MeTL ; et Thuli Madonsela, ancien protecteur public d'Afrique du Sud.

Le 18 novembre, le président Oramah a également reçu le prix Zik de leadership professionnel lors d'un événement à Lagos, au Nigéria. Il

est également récipiendaire de nombreux autres prix pour sa contribution au développement et à la promotion du commerce en Afrique, ainsi que pour les nombreuses initiatives qu'il a défendues pour stimuler le commerce intra-africain.

Président de Afreximbank, le Prof. Benedict Oramah est titulaire d'un doctorat en économie agricole obtenu en 1991 et a été nommé professeur de commerce et de finance internationales par l'Université Adeleke, l'une des plus prestigieuses universités privées du Nigéria, en 2018.

Il a été directeur adjoint de la recherche, Nigérian Export-Import Bank de 1992 à 1994, avant de rejoindre la Banque africaine d'Import-Export en tant qu'analyste en chef en 1994 et d'occuper le poste de directeur principal du Département de la planification et du développement commercial en 2007. Il a ensuite été nommé vice-président exécutif. Président de la Banque en octobre 2008, poste qu'il a occupé jusqu'à sa nomination à la présidence en juin 2015 lors de la 22ème assemblée générale annuelle à Lusaka, en Zambie, et il a été inauguré en septembre 2015.

Prof. Oramah est un orateur régulier à la Conférence annuelle de la CNUCED sur le pétrole et le gaz en Afrique depuis 1995. Il a également participé à plusieurs conférences sur le financement du commerce à Londres et ailleurs. Prof. Oramah a rédigé plus de 30 articles sur un éventail de questions liées à l'économie et au commerce en Afrique, dont beaucoup ont été publiés dans des revues internationales.

18ème FIL

ASKY expose ses exploits aux publics

La compagnie aérienne ASKY, a dévoilé le mardi dernier ses exploits réalisés les années précédentes, au cours de la journée dédiée à elle par les premiers responsables du centre togolais des expositions et foires de Lomé.

Patience SALLAH

Suite à la présentation des succès réalisés les années précédentes, la compagnie aérienne ASKY a présenté au public son plan de développement sur les prochaines années. Elle a mis en exergue ses exploits dans le développement digital notamment l'enregistrement en ligne et l'achat des billets en ligne. Un accent a été mis sur sa particularité.

« La particularité de ASKY est d'être focalisée sur l'expérience client. Il s'agit de mettre le client au centre de nos préoccupations. Nous les écoutons et nous adaptons notre OFFRE à ce qu'ils attendent de nous. Aussi, il s'agit d'investir dans ce qui est juste et porteur, améliorer et réduire considérablement

les coûts non nécessaires », a déclaré Martial Tervi Bénissan, Directeur commercial par intérim d'ASKY.

A ce jour la compagnie aérienne togolais ASKY, dispose une flotte de 14 appareils. Et compte réceptionné dans les jours à venir trois avions. La compagnie ambitionne d'entrevoir l'ouverture de ligne vers l'Europe.

Parlant des chiffres, la compagnie aérienne, a, à la date du 26 novembre 2023, transporté 1 million 3 mille passagers. Elle espère bouclée 2023 avec environ 1 million 120 mille passagers. Elle souhaite également finir l'année avec un bénéfice.

La compagnie ASKY ambitionne dans les prochains mois de rajeunir sa flotte avec la ferme volonté d'offrir le meilleur service aux passagers. Aussi, elle se concentra en 2024 à consolider ses destinations ouvertes cette année.

COP28

175 millions USD en faveur de l'Alliance pour l'infrastructure verte en Afrique

Dans le cadre de la COP 28, les institutions africaines et mondiales, ainsi que les gouvernements allemand, français et japonais et des organisations philanthropiques ont envoyé un puissant signal de soutien en s'engageant pour plus de 175 millions de dollars en faveur de l'Alliance pour l'infrastructure verte en Afrique (AGIA). Cet engagement initial historique aidera à accroître rapidement le financement de projets d'infrastructure transformateurs respectueux du climat sur le continent.

Ces nouveaux engagements feront également progresser l'AGIA vers sa première clôture de 500 millions de dollars de capital mixte pour la préparation et le développement de projets à un stade précoce. L'Alliance est un partenariat scellé entre la Commission de l'Union africaine, la Banque africaine de développement, Africa50 et d'autres partenaires. Elle vise à débloquer jusqu'à dix milliards de dollars de capitaux privés pour des projets d'infrastructures vertes et à stimuler l'action mondiale pour accélérer la transition juste et équitable de l'Afrique vers le zéro émission nette de CO2.

Parmi les signataires du protocole d'intention figurent des représentants de la Banque africaine de développement, d'Africa50, de la France, de l'Allemagne, du Japon, de la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA), de la Banque ouest-africaine de Développement (BOAD), de Proparco (Groupe Agence française de développement) et du Three Cairns Group.

Le président de l'Union des Comores et président en exercice de l'Union africaine, Azali Assoumani, le président de Madagascar, Andry Rajoelina, et le président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat, ont assisté à la cérémonie de signature.

« L'Allemagne est très heureuse de se joindre au lancement de l'Alliance pour l'infrastructure verte en Afrique. Nous félicitons la Banque africaine de développement pour cette importante initiative menée par l'Afrique et souhaitons souligner l'engagement de l'AGIA en faveur de l'objectif de 1,5 °C et sa détermination à accélérer le zéro émission nette en Afrique », a salué Svenja Schulze, la ministre allemande de la Coopération économique et du Développement.

« Ce jour marque une étape importante vers notre objectif commun d'une transition verte juste et équitable en Afrique. Soutenant l'engagement en faveur des infrastructures vertes, nous prévoyons de contribuer jusqu'à 26 millions d'euros à l'AGIA à partir de 2024 », a-t-elle ajouté.

« Dans le cadre de l'engagement pris hier par le Premier ministre Fumio Kishida, le Japon fournira dix millions de dollars à l'AGIA pour aider l'Afrique à opérer une transition juste et équitable vers le zéro émission nette et à atteindre l'objectif de 1,5 °C. Nous encourageons les autres donateurs à contribuer à cette importante initiative », a appelé Tomoyoshi Yahagi, directeur général adjoint des Finances du Japon.

« En comblant le déficit de financement de la préparation et du développement de projets d'infrastructures vertes, l'AGIA jouera un rôle déterminant dans la transition de l'Afrique vers le zéro émission nette. L'affectation de ressources concessionnelles à une telle initiative est conforme à la vision et à la politique de solidarité de la France en matière d'investissement durable en Afrique. C'est la raison pour laquelle nous soutenons l'AGIA depuis sa création et nous sommes heureux que le Sommet pour un nouveau pacte financier mondial ait donné une impulsion supplémentaire à l'initiative. Nous sommes donc ravis d'annoncer une contribution de 20 millions d'euros à l'AGIA et nous espérons que notre contribution catalysera davantage de ressources privées et concessionnelles », a déclaré Emmanuel Moulin, directeur général du Trésor français.

« Nous avons besoin de financements du secteur privé à grande échelle pour lutter contre le changement climatique et combler l'énorme déficit d'infrastructures de l'Afrique de manière durable et résiliente au changement climatique. En travaillant ensemble et en mettant en commun nos ressources à travers l'AGIA, nous sommes déterminés à accélérer ces efforts. Le Groupe de la Banque prévoit de contribuer jusqu'à 40 millions de dollars, après approbation de son Conseil d'administration », a précisé le président du Groupe de la Banque africaine de développement, Akinwumi Adesina.

« Nous nous sommes engagés à hauteur de 40 millions de dollars pour soutenir l'AGIA. Nous sommes heureux de faire partie de ce partenariat vital, visant à permettre la réalisation de projets d'infrastructures vertes transformationnels en Afrique, et à accélérer la transition du continent vers le zéro émission nette de manière durable », a déclaré Sidi Ould Tah, le président de la BADEA.

« L'AGIA est en passe de devenir le plus grand fonds africain axé sur le développement de projets, ce qui est un élément essentiel pour intensifier la mise en œuvre de projets verts bancables et aider le continent à atteindre ses objectifs en matière de climat. Cette première levée de fonds, qui voit la participation d'organisations africaines et internationales de premier plan, est un signe fort de la confiance que les investisseurs accordent à l'AGIA. Nous sommes heureux de participer à cette initiative historique », s'est félicité Alain Ebobissé, directeur général d'Africa50, gestionnaire d'AGIA.

« Dans le cadre de notre plan stratégique Djoliba 2021-2025, nous nous sommes engagés à ce qu'environ 25 % de nos nouveaux financements visent au renforcement de la résilience de nos pays membres face au changement climatique. Notre intérêt pour l'AGIA reflète cette ambition et sera conforme à notre approche stratégique de mobilisation de ressources climatiques accrues dans notre région », a affirmé Serge Ekué, président de la BOAD.

Françoise Lombard, directrice générale de Proparco, a indiqué que sa société, aux côtés du gouvernement français, était « fière de soutenir l'AGIA, une initiative qui vise à libérer le potentiel de l'Afrique en matière d'infrastructures vertes en ciblant l'une de ses principales contraintes : le manque de projets bancables existants dans ce domaine. La structure mixte innovante de l'initiative permettra à l'AGIA de mobiliser et de canaliser des ressources publiques et privées vers la préparation et le développement de projets, qui sont les étapes les plus risquées de tout projet d'infrastructure. En outre, avec l'AGIA, nous faisons un pas de plus vers la réduction du déficit d'infrastructures en Afrique et un pas de plus vers le zéro émission nette. »

« Nous soutenons la mission de l'AGIA de catalyser le développement économique et les infrastructures vertes en Afrique. Des capitaux propres plus tolérants à l'égard du risque et disponibles à un stade précoce sont essentiels pour augmenter le nombre de projets liés aux énergies propres et au climat à travers le continent. Nous félicitons Africa50 d'avoir pris la tête de cette initiative », a salué Mark Gallogly, le cofondateur du Three Cairns Group.

L'AGIA a été lancée il y a un an lors de la COP 27 à Charm el-Cheikh, en Égypte, par la Commission de l'Union africaine, la Banque africaine de développement, Africa50 et d'autres partenaires.

BRVM BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES Afrique de l'Ouest

vendredi 1 décembre 2023 — N° 228

BRVM COMPOSITE	209,92
Variation Jour	-1,40 %
Variation annuelle	3,30 %

BRVM 30	105,70
Variation Jour	-1,46 %
Variation annuelle	5,70 %

BRVM PRESTIGE	98,76
Variation Jour	0,02 %
Variation annuelle	-1,24 %

Evolution des indices

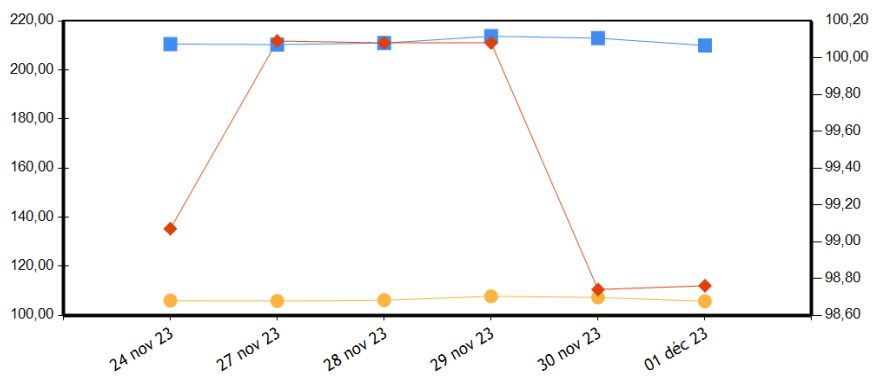

Volumes et valeurs transigés

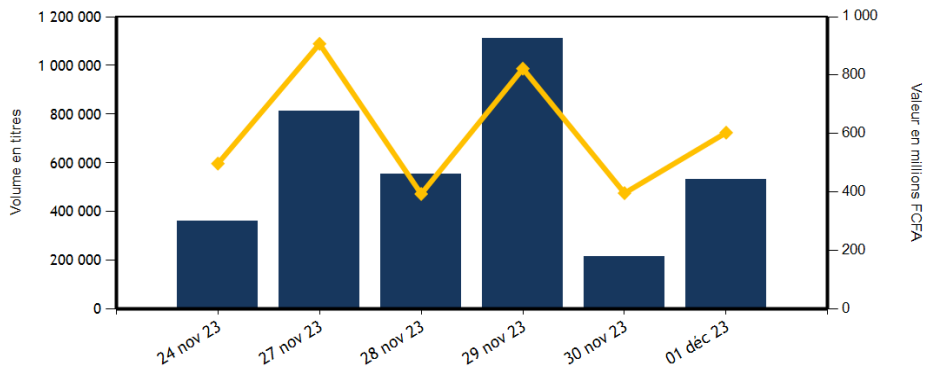

Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	7 809 658 965 346	-1,40 %
Volume échangé (Actions & Droits)	506 845	140,92 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	365 599 489	5,01 %
Nombre de titres transigés	43	2,38 %
Nombre de titres en hausse	10	25,00 %
Nombre de titres en baisse	21	5,00 %
Nombre de titres inchangés	12	-14,29 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	10 288 603 317 348	-0,21 %
Volume échangé	24 961	392,04 %
Valeur transigée (FCFA)	237 684 000	394,16 %
Nombre de titres transigés	4	-60,00 %
Nombre de titres en hausse	1	-87,50 %
Nombre de titres en baisse	1	
Nombre de titres inchangés	2	0,00 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SOGB CI (SOGC)	2 795	7,50 %	-50,71 %
ECOBANK TRANS. INCORP. TG (ETIT)	18	5,88 %	-5,26 %
BANK OF AFRICA BF (BOABF)	6 880	5,85 %	32,31 %
UNIWAX CI (UNXC)	615	2,50 %	-20,13 %
VIVO ENERGY CI (SHEC)	830	2,47 %	10,67 %

PLUS FORTES BAISSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
ORAGROUP TOGO (ORGT)	2 440	-6,15 %	-37,83 %
ORANGE COTE D'IVOIRE (ORAC)	10 800	-5,68 %	5,78 %
CFAO MOTORS CI (CFAC)	845	-5,59 %	-9,14 %
PALM CI (PALC)	6 500	-4,41 %	-37,41 %
BANK OF AFRICA SENEGAL (BOAS)	3 000	-3,23 %	22,45 %

INDICES PAR COMPARTIMENT

Base = 100 au 02 janvier 2023	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM-PRESTIGE	10	98,76	0,02 %	-1,24 %	465 979	164 980 859	6,02
BRVM-PRINCIPAL	36	102,94	-2,41 %	2,94 %	40 866	200 618 630	13,93

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	11	102,60	-0,49 %	-1,55 %	6 221	52 072 330	38,70
BRVM - SERVICES PUBLICS	5	518,88	-2,66 %	6,07 %	22 694	172 565 230	8,64
BRVM - FINANCES	15	84,59	0,12 %	12,02 %	461 678	104 036 709	6,61
BRVM - TRANSPORT	2	366,76	0,00 %	7,33 %	894	1 324 500	8,13
BRVM - AGRICULTURE	5	146,90	-0,19 %	-48,19 %	3 728	16 883 025	6,86
BRVM - DISTRIBUTION	7	324,94	-2,56 %	-9,37 %	11 425	18 543 195	11,27
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	1 110,49	0,00 %	-5,26 %	205	174 500	-

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
PER moyen du marché	10,59
Taux de rendement moyen du marché	8,57
Taux de rentabilité moyen du marché	9,36
Nombre de sociétés cotées	46
Nombre de lignes obligataires	131
Volume moyen annuel par séance	492 801,00
Valeur moyenne annuelle par séance	1 177 897 942,75

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
Ratio moyen de liquidité	14,76
Ratio moyen de satisfaction	48,60
Ratio moyen de tendance	329,39
Ratio moyen de couverture	30,36
Taux de rotation moyen du marché	0,05
Prime de risque du marché	3,55
Nombre de SGI participantes	32

Définitions

- Volume moyen annuel par séance = Volume annuel échangé / nombre de séances
- Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
- Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
- Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
- Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
- Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)
- Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capi flottante)
- PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
- Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
- Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées
- Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat

BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
Siège Social : Abidjan - Côte d'Ivoire, 18 av. joseph Anoma
Adresse : 01 BP 3802 Abidjan 01
Tel : +225 20 31 55 50 / +225 20 32 66 85
Fax : +225 20 32 66 84
E-mail : brvm@brvm.org Site web : www.brvm.org

PAYS DE L'UEMOA

Marché automobile

Forte croissance des ventes en novembre 2023

Contrairement à l'évolution du marché ces derniers mois, novembre 2023 affiche un net rebond des ventes automobiles.

Avec 13.772 unités coulées, il enregistre une croissance de 22% comparativement avec la même période de l'année dernière. Le segment des véhicules particuliers affiche 12.021 immatriculations, soit une progression de 21,3%.

Pour sa part, la catégorie des véhicules utilitaires légers (VUL) est à 1.751 livraisons, soit un bond de 26,6%. Grace à cette performance, le marché s'approche de son niveau de l'année dernière. Ainsi, le cumul des ventes est porté à 143.986 unités écoulées, soit une petite baisse de 0,9%.

Dans le top 5 des ventes de voitures VP, Dacia est toujours indétrônable dans son fauteuil de leader avec 30.250 immatriculations. Mais la marque low-cost accuse une baisse de 14%. Elle est suivie par Renault qui affiche 20.958 voitures vendues, soit une hausse de 9,9%. Avec les deux marques, le groupe Renault revendique 39,56% de parts de marché.

Hyundai campe confortablement sur sa troisième position avec 13.345 livraisons, soit une progression de 5,76%. Peugeot est à la quatrième place avec un volume des ventes de 10.068 véhicules, soit une croissance de 5,4%.

Réalisant une belle performance, Volkswagen est cinquième avec 7.717 unités éboulées et un bond de 54%.

Burkina Faso

Des réflexions de haut niveau pour la souveraineté économique

Un forum de réflexion de haut niveau se tient du 4 au 5 décembre 2023 à Ouagadougou. Il est placé sous le thème « Burkina Faso, investissements et souveraineté ». Plus de 200 participants prennent part à cette rencontre qui se dresse comme un cadre d'identification des mécanismes novateurs pouvant permettre au Pays des Hommes intègres de renforcer et de consolider sa souveraineté économique via des investissements stratégiques.

Pour Aissata Kanazoé, représentante du président de la Chambre de Commerce, la tenue de ce forum vient à point nommé dans le sens où il crée un espace de dialogue de haut niveau sur les choix stratégiques pour le renforcement de la souveraineté économique du Burkina Faso.

« Le thème du présent forum « Burkina Faso, investissements et souveraineté » confirme la volonté des plus hautes autorités de conforter le rôle du secteur privé dans le développement économique du Burkina Faso. En effet, la question de souveraineté de nos jours ne peut se traiter sans aborder la contribution des investissements qui constitue une passerelle sûre et certaine pour y arriver », a-t-elle soutenu.

Aissata Kanazoé a souligné que si par le passé la question de souveraineté se limitait au plan sanitaire, « on est tous unanimes aujourd'hui qu'elle est étroitement liée à la capacité du pays à produire des biens et services essentiels pour satisfaire les besoins vitaux de la nation ». Selon elle, ces biens et services stratégiques ne peuvent être durablement rendus disponibles sans des investissements « structurants dans les secteurs d'importance capitale ».

Et au ministre en charge du commerce, Serge Poda de préciser que ce forum vise à promouvoir un dialogue ouvert et constructif entre les acteurs nationaux et internationaux en vue d'aborder les questions essentielles liées à l'investissement pour le renforcement de la souveraineté du Burkina Faso.

« Il s'agit de mener collectivement la réflexion autour de la problématique de l'investissement et de la souveraineté afin d'identifier les actions majeures qui permettront de faire de l'investissement un véritable instrument de développement et de souveraineté économique », a-t-il expliqué.

Le ministre Poda a, par ailleurs affirmé que le Burkina Faso regorge un potentiel important dans nombreux secteurs. À l'en croire, malgré le défi sécuritaire, le pays a connu une croissance économique soutenue cette année. « Cependant les défis en matière de développement restent importants et exigent des investissements significatifs », a-t-il relevé.

Sur ce, il a invité les participants à des échanges constructifs afin que les travaux de ce forum aboutissement à des conclusions concrètes, pratiques et pragmatiques susceptibles de fonder les efforts du gouvernement burkinabè d'assurer un développement durable.

Burkina 24

Mali

Les recettes nettes recouvrées évaluées à 1 507,143 milliards au 30 septembre

Conformément aux exigences du code de transparence dans la gestion des finances publiques, approuvée par la loi n°2013-031 du 23 juillet 2013 et de la loi n°2013-028 du 11 juillet 2013 relative aux lois de Finances, modifiées, le ministère de l'Economie et des Finances a publié le rapport de la situation d'exécution financière du budget 2023 qui couvrent les opérations budgétaires du budget général du 1er janvier au 30 septembre 2023.

Selon le document, au 30 septembre 2023, la situation d'exécution des recettes et des dépenses du budget général, sur la base des prévisions rectifiées, se résume ainsi:

- les recettes nettes ont été recouvrées à hauteur de 1 507,143 milliards de FCFA contre 1 188,450 milliards de FCFA et 1 359,034 milliards de FCFA à la même date respectivement en 2022 et 2021.

Quant aux dépenses, elles ont été exécutées à hauteur de 1 680,105 milliards de FCFA contre 1 461,651 milliards de FCFA et 1 486,891 milliards de FCFA à la même date respectivement en 2022 et 2021. Le déficit ressort à 172,962 milliards de FCFA contre 273,201 milliards de FCFA et 127,857 milliards de FCFA à la même date respectivement en 2021 et 2022.

En ce qui concerne le poids des services d'assiettes et de recouvrement dans la réalisation des recettes fiscales et non fiscales, entre autres,

- la Direction générale des impôts (Dgi) a recouvré 835,306 milliards de FCFA sur une prévision annuelle de 1166,775 milliards soit un taux de réalisation de 71,59% (elle représente 54 % des recettes).
- la Direction générale des Douanes (Dgd) a recouvré 553,103 milliards de FCFA sur une prévision annuelle de 721, 289 milliards de FCFA soit un taux de réalisation de 76,68% (elle représente 35,10 % des recettes) ;
- la Direction nationale des Domaines a recouvré 148,164 milliards de FCFA sur une prévision annuelle de 180,572 milliards soit un taux de réalisation de 82,05 % (elle représente 9,40% % des recettes).

«Pour rappel, dans la Loi de Finances rectificative 2023, les prévisions globales des recettes et des dépenses sont établies respectivement à 2 304,475 milliards de FCFA et 2 994,470 milliards de FCFA, dégageant ainsi un déficit prévisionnel rectifié de 689,995 milliards de FCFA. Sur ces prévisions globales ajustées, le montant pour le budget général s'élève à 2 111,866 milliards de FCFA au titre des recettes et 2 801,861 milliards de FCFA au titre des dépenses », informe le ministère de l'Economie et des Finances.

COP28

La lutte contre le changement climatique, une priorité de Faure Gnassingbé

Le Togo est l'un des tout premiers pays africains à manifester sa volonté de participer à la lutte engagée au niveau mondial contre le réchauffement climatique. Sur les orientations du Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé, le gouvernement togolais a pris des mesures idoines pour faire face aux impacts négatifs de ce phénomène, avec pour objectif de renforcer significativement la résilience des communautés, des écosystèmes et d'anticiper les crises futures.

Ces mesures qui sont en phase avec les priorités de la Feuille de route gouvernementale Togo 2025 et les engagements climatiques conformément à l'Accord de Paris signé en 2016, seront présentées au cours des travaux de haut niveau de la 28è édition de la Conférence des parties sur le climat (COP28) qui se déroule à Dubaï aux Émirats arabes unis.

Le Togo revoit à la hausse son ambition pour les CDN

Pour concrétiser son engagement au niveau mondial, le Togo a élaboré en septembre 2015, des Contributions déterminées au niveau national (CDN). Cinq ans après ce document stratégique, le pays a revu à la hausse son ambition en vue de participer valablement à la limitation de l'augmentation de la température mondiale de 2°Celcius voir 1,5° Celsius.

Dans cette dynamique, le gouvernement s'est engagé dans une contribution inconditionnelle de réduction des émissions de Gaz à effet de serre (GES) de 20,51% à l'horizon 2030, soit 6 236,02 Gg CO2-eq, et dans une réduction supplémentaire de 30,06% des émissions de GES correspondant à 9 305,59 Gg CO2-eq.

Le Togo renouvelle son engagement pour la concrétisation de l'Accord de Paris

Le Togo fait partie des États africains signataires de l'Accord de Paris, un an après son adoption. Le pays a renouvelé son engagement à Glasgow et au Caire dans la mise en œuvre des mécanismes de marchés carbone volontaires et des marchés régulés afin de mobiliser les ressources et mettre en œuvre ses contributions déterminées au niveau national.

Malgré la faible contribution aux émissions mondiales de Gaz à effet de serre (GES), le gouvernement ne cesse de prendre des initiatives dans les différents secteurs socioéconomiques notamment l'énergie, l'agriculture, le transport et la foresterie.

Des actions remarquables dans le secteur de l'énergie

L'énergie est l'un des secteurs économiques qui a des impacts considérables sur l'écosystème. Elle contribue à la pollution de l'environnement à travers la production des GES. L'ambition du Togo est d'atteindre 50 % d'énergies renouvelables dans le mix énergétique d'ici à 2030 et de réduire les émissions relatives à ce secteur à hauteur de 8 % à l'horizon 2025.

Des actions sont déjà en cours pour atteindre ces résultats. Il s'agit entre autres de la construction de la centrale solaire photovoltaïque de 50 MW à Blitta, la plus grande de la sous-région ouest à ce jour, la construction d'une centrale solaire de 50 mégawatts (MW) raccordée au réseau public, de la centrale solaire photovoltaïque de 30 MW de Dapaong et des centrales solaires photovoltaïques de Kara et de Sokodé (scalling solar).

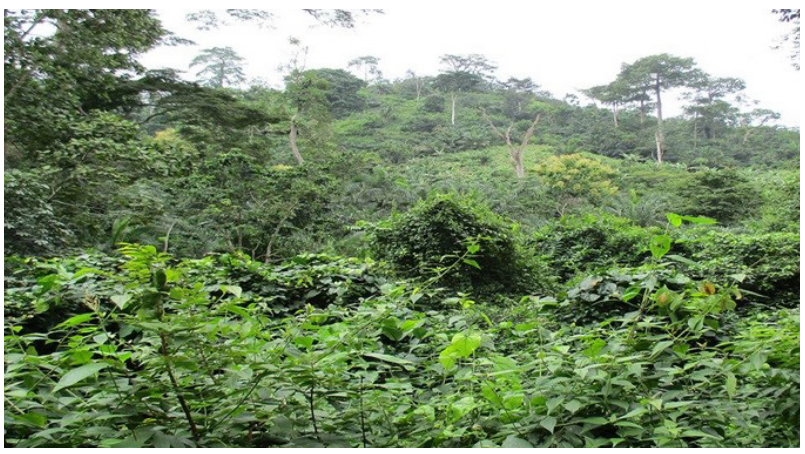

A cela s'ajoute l'installation d'environ 31 000 lampadaires solaires pour l'éclairage public, de la centrale hybride Kékéli (gaz et chaleur) d'une capacité de 65 MW, de mini-grids de 580 KWC (kilowatt-crête), de deux centrales hydroélectriques sans oublier la planification d'installation de trois centrales solaires de 120 MW et la vulgarisation des foyers améliorés ainsi que la promotion du gaz butane en substitution au bois énergie dans le système de cuisson.

Vers l'augmentation considérable du carbone séquestré

Des initiatives louables ont été également prises dans le secteur de la foresterie, en vue de porter le taux de couverture forestière à 25 % du territoire national et d'atteindre 10% d'augmentation de carbone séquestré à l'horizon 2030.

Il s'agit de la poursuite du processus de reboisement visant à planter un milliard d'arbres à l'horizon 2030, la promotion des reboisements privés, communautaires et étatiques dans le cadre de la mise en œuvre de la phase 2 du Programme national de reboisement, ainsi que l'élaboration et la mise en œuvre de la Stratégie de réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD+).

Des mesures salutaires pour une agriculture biologique et l'agroécologie

Le gouvernement togolais a également pris d'importantes mesures dans le secteur de l'agriculture en vue de renforcer la résilience des populations face au changement climatique. Ainsi, des efforts ont été consentis dans l'agriculture biologique et l'agroécologie, le renforcement de l'appui à la résilience des systèmes alimentaires, l'opérationnalisation des Zones d'aménagement agricole planifiées (ZAAP) ainsi que la promotion de l'agriculture intelligente face au climat (AIC), la ligne directrice des agropoles en cours d'aménagement.

Des initiatives concrètes dans les secteurs sociaux

Des programmes salutaires ont été également implémentés pour la protection de la zone côtière à hauteur de 90% à l'horizon 2025 et la gestion des déchets avec la création et l'exploitation du Centre d'enfouissement technique d'Aképé (CET) équipé d'un système de captage du méthane pour Lomé et ses environs. Plusieurs politiques et stratégies ont été aussi mises en œuvre dans les secteurs de l'eau, de la santé, d'hygiène et de l'assainissement, de l'urbanisme et de l'habitat.

Au demeurant, la 28è édition de la Conférence des parties sur le climat (COP28) offre l'occasion pour le Togo de présenter ces mesures prises au plan national pour renforcer la résilience des populations face aux effets du changement climatique et contribuer au plan régional, continental et mondial à la lutte contre les impacts de ce phénomène. Le pays va renouveler son engagement. La délégation togolaise entend formuler des propositions concrètes conformément aux initiatives prises ces dernières années et mobiliser davantage des ressources internes et externes.

BIDC EBID
BANQUE D'INVESTISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DE LA CEDEAO
ECOWAS BANK FOR INVESTMENT AND DEVELOPMENT
BANCO DE INVESTIMENTO E DE DESENVOLVIMENTO DA CEDEAO

Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO

Transformer les Communautés de la CEDEAO

LinkedIn BIDC-EBID YouTube BIDC_EBID @BIDC_EBID EBIDofficial
www.bidc-ebid.org bidc@bidc-ebid.org